

2021
PORTUGAL.EU

Présidence
portugaise
du Conseil
de l'Union européenne

Du 1 janvier au 30 juin 2021



2021PORTUGAL.EU

**Le programme
de la présidence
portugaise
du Conseil
de l'Union
européenne**

Du 1 janvier au 30 juin 2021

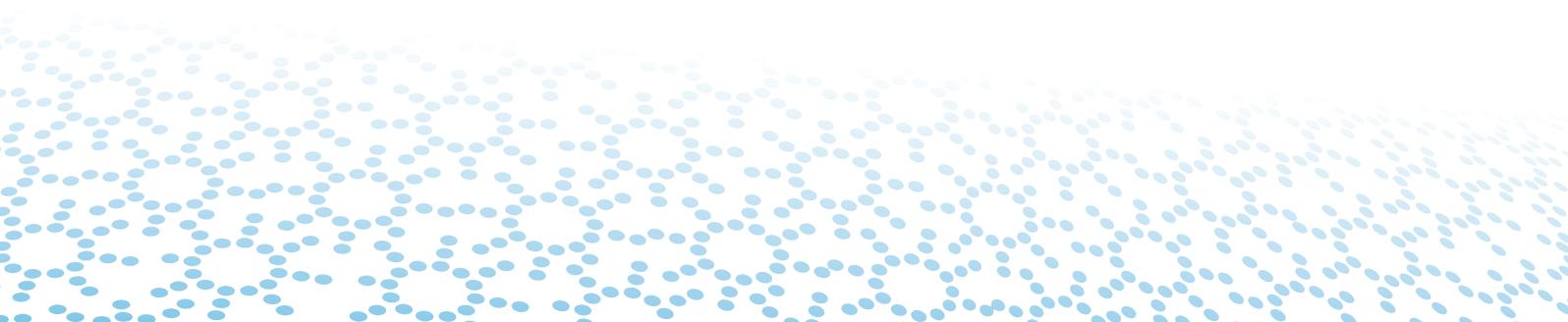




Table des matières

Introduction	4
<hr/>	
Lignes d'action de la PPUE 2021	
1 – Une Europe résiliente	
Promotion de la reprise, de la cohésion et des valeurs européennes	7
2 – Une Europe verte	
Promotion de l'UE en tant qu'acteur mondial de premier plan dans l'action pour le climat	8
3 – Une Europe numérique	
Accélération de la transformation numérique au service des citoyens et des entreprises	9
4 – Une Europe sociale	
Valorisation et renforcement du modèle social européen	10
5 – Une Europe globale	
Promotion d'une Europe ouverte sur le monde	11
<hr/>	
Mise en œuvre du programme stratégique 2019–2024	
I – Protéger les citoyens et les libertés	
Affaires générales	13
Justice et affaires intérieures	14
II – Développer notre base économique : le modèle européen pour l'avenir	
Affaires économiques et financières	17
Compétitivité	18
Affaires générales	21
Transports, télécommunications et énergie	22
III – Construire une Europe certe, neutre en carbone	
Environnement	24
Agriculture	26
Océans, économie bleue et pêche	27
IV – Construire une Europe juste et sociale	
Emploi, politique sociale et santé	28
Éducation, jeunesse, culture et sports	30
V – Promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe dans le monde	
Relations extérieures	32
Partenariats de développement	34
Action humanitaire	34
Commerce	35
Sécurité et défense	36



Introduction

La présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne (UE), qui couvrira la période allant de janvier à juin 2021, se tient à un moment particulièrement difficile, alors que la pandémie de COVID-19 et ses conséquences socio-économiques représentent un défi sans précédent pour l'UE et ses États membres, supposant la mise en œuvre d'une action résolue et globale.

**Nous avons la vision, le programme et les instruments financiers pour aller de l'avant.
Notre devise sera donc la suivante:**

**« Le temps d'agir:
pour une reprise juste,
verte et numérique »**



Introduction

Nous travaillerons sur trois grandes priorités :

I. Promouvoir une reprise européenne tirant parti des transitions climatique et numérique

Nous ferons tout notre possible pour entamer un nouveau cycle au cours de ce semestre, avec l'entrée en vigueur du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 et la mise en œuvre d'un ensemble innovant d'instruments qui permettront de favoriser la reprise et la résilience de l'Europe. L'approbation et la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience seront une priorité.

La reprise devra être durable et innovante. Nous donnerons donc la priorité à la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et des engagements en matière de réduction des émissions dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, ainsi qu'au renforcement de la transition énergétique, de la mobilité durable et de l'économie bleue (océanique).

Nous nous efforcerons d'accélérer la transition technologique et de promouvoir le rôle de premier plan de l'Europe dans l'économie numérique, dans le domaine des données et de la connectivité, sur la base de valeurs éthiques.

II. Faire du socle social de l'Union européenne un élément essentiel propre à garantir une transition climatique et numérique équitable et inclusive

La présidence aura pour mission de renforcer la confiance dans le modèle social européen en promouvant une Union fondée sur les valeurs communes de solidarité, de convergence et de cohésion, capable d'agir de manière coordonnée pour sortir de la crise.

En ce sens, nous mettrons l'accent sur le socle européen des droits sociaux qui permettra de répondre à la dimension sociale de la crise et de renforcer le modèle social européen et sa capacité à accompagner les transformations climatiques, numériques et démographiques.

Nous soutiendrons la création d'une Union européenne de la santé, en renforçant la capacité de réponse aux crises de santé publique et les efforts visant à produire et à distribuer des vaccins sûrs et abordables en Europe et dans le reste du monde.

III. Renforcer l'autonomie stratégique d'une Europe ouverte sur le monde

Nous nous efforcerons de promouvoir un marché unique ouvert assorti de normes sociales, environnementales, de travail et de sécurité élevées, dans le but de tirer parti des complémentarités au profit de tous les États membres.

À cet effet, nous défendrons l'autonomie de l'Europe sur la base de l'élaboration d'une stratégie industrielle dynamique, en promouvant les chaînes de valeur européennes, en accordant une attention particulière au renforcement des petites et moyennes entreprises (PME) et à la création de réseaux de coopération dans les domaines de la recherche et de l'innovation (R&I) à l'échelle européenne, et en veillant à ce que l'accès au marché européen se fasse dans des conditions justes et équitables et dans le respect des valeurs de l'Union.

Nous souhaitons continuer à renforcer la présence de l'UE dans le monde en promouvant le multilatéralisme et en diversifiant les partenariats mondiaux, en particulier avec les pays voisins, l'Afrique, la région indo-pacifique et l'ensemble de la zone transatlantique.

Nous assurerons une présidence active dans la recherche de consensus, capable de s'adapter aux circonstances et suivant une approche axée sur les résultats. Nous encouragerons le dialogue et l'unité des États membres

Car ce n'est qu'ensemble que nous pourrons nous engager sur la voie de l'espoir, de la confiance et de la crédibilité.

Lignes d'action de la PPUE 2021





Lignes d'action de la PPUe 2021

1 – Une Europe résiliente

Promotion de la reprise, de la cohésion et des valeurs européennes

La présidence participera activement au lancement de la mise en œuvre du nouveau CFP, de l'instrument de l'UE pour la relance (*NextGenerationEU*) et de sa facilité pour la reprise et la résilience. Ces deux instruments reflètent l'ambition de l'Union de sortir de la crise et de poser les bases d'une croissance durable et de la création d'emplois. Dans ce contexte, **nous organiserons en juin, à Lisbonne, la conférence de haut niveau sur la reprise en vue de discuter de la situation économique et financière, en tenant compte des plans nationaux pour la reprise et la résilience.**

Nous encouragerons une plus grande concertation entre les États membres dans la mise en œuvre des mesures d'urgence dictées par la situation sanitaire, afin de garantir la libre circulation des personnes au sein de l'UE, élément essentiel du marché unique.

Nous nous efforcerons de moderniser les politiques européennes en matière d'infrastructures et de connectivité, les politiques commerciales et agricoles, industrielles et de concurrence, afin de diversifier la production européenne, les fournisseurs extérieurs et les chaînes d'approvisionnement mondiales de l'UE. Ces éléments sont essentiels pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de biens et technologies critiques et pour renforcer la sécurité alimentaire.

Nous accorderons une attention particulière aux secteurs économiques les plus touchés par la crise, à savoir le tourisme et les industries créatives.

Nous encouragerons le renforcement de l'économie européenne, également par l'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM) dans toutes ses dimensions.

Nous assurerons le suivi du processus de coordination des politiques économiques et budgétaires dans le but de soutenir une reprise inclusive, ainsi que des initiatives au sein de l'union bancaire et de l'union des marchés des capitaux.

Nous soulignerons le rôle des politiques de cohésion économique, sociale et territoriale en tant que facteurs de promotion de l'innovation, de l'esprit d'entreprise et de la compétitivité, ces facteurs étant déterminants en vue d'une plus grande convergence entre les économies des États membres.

Tout en développant une stratégie industrielle robuste, nous serons attentifs à la promotion de projets intégrés et transnationaux, et en particulier à la cohésion territoriale, ainsi qu'aux différences de taille des PME dans chaque État membre.

Nous contribuerons à renforcer le système de gestion des crises de l'UE en vue d'accroître la résilience et la coordination de la réponse aux catastrophes, ainsi que la protection des infrastructures critiques. Il conviendra notamment de renforcer le mécanisme de protection civile de l'Union et de renforcer la capacité à surveiller les maladies infectieuses et à y répondre.

La résilience de l'UE repose également sur la défense de ses valeurs fondamentales. À cet effet, nous encouragerons la défense et la consolidation de l'État de droit et de la démocratie, la lutte contre toutes les formes de discrimination, le pluralisme des médias et la lutte contre la désinformation.

La présidence accordera une importance particulière à la lutte contre le terrorisme et les discours de haine, qui sont des phénomènes transversaux qui nous concernent tous et remettent en cause les valeurs européennes fondamentales.

Nous assurerons le suivi de la négociation portant sur le nouveau pacte sur la migration et l'asile en vue de dégager une approche européenne globale et intégrée, reflétant une vision équilibrée entre la prévention de l'immigration clandestine, la promotion de canaux durables de migration légale et l'intégration des immigrants, et favorisant la protection des droits de l'homme. La coopération avec les pays d'origine et de transit est un élément clé de cette approche.

La présidence mettra tout en œuvre pour que la conférence sur l'avenir de l'Europe soit l'occasion d'un débat associant les institutions et les citoyens sur les orientations et les résultats des politiques européennes, en recherchant les meilleurs moyens pour faire avancer le processus de construction européenne et pour répondre aux attentes des citoyens.



2 – Une Europe verte

Promotion de l'UE en tant qu'acteur mondial de premier plan dans l'action pour le climat

L'UE doit devenir un acteur mondial de premier plan dans l'action pour le climat, en augmentant sa capacité d'adaptation aux effets du changement climatique et en promouvant les avantages compétitifs d'un modèle économique sans carbone et résilient. À cet égard, la présidence organisera à Lisbonne une conférence sur le changement climatique et une conférence sur l'hydrogène vert (issu de sources d'énergie renouvelables) dans le cadre de la transition énergétique, respectivement en mars et en avril.

Nous donnerons la priorité à la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe en vue d'une reprise économique durable. **Nous soutiendrons tous les efforts visant à faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050, cet objectif figurant dans la législation européenne sur le climat. Dans ce contexte, il est essentiel de garantir un engagement commun en vue de réduire les émissions de CO₂ d'au moins 55 % d'ici 2030, par rapport à 1990.**

La transition énergétique, essentielle pour garantir les objectifs à long terme de l'UE, suppose la mobilisation d'importants investissements publics et privés. Nous encouragerons la conception et l'utilisation d'instruments financiers qui favorisent leur mise en œuvre, en tirant pleinement parti des possibilités offertes par la Banque européenne d'investissement (BEI). Nous donnerons notamment la priorité aux initiatives visant à garantir que les aspects environnementaux et sociaux sont dûment pris en compte dans les décisions d'investissement privé.

En ce qui concerne la fiscalité verte, et conformément à l'accord de Paris, la politique fiscale doit être conforme à l'objectif de décarbonation, en facilitant la transition vers une économie compétitive et neutre en carbone et en stimulant la croissance durable, l'économie circulaire et l'économie bleue (océanique), ainsi que l'innovation et la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

La présidence assurera le suivi des différents instruments européens axés sur l'action pour le climat, à savoir la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique, les initiatives qui font partie du plan d'action en faveur de l'économie circulaire, la stratégie relative aux produits chimiques et la stratégie de l'UE pour les forêts.

La Convention des maires pour le climat et l'énergie est l'un des exemples les plus visibles de l'implication des autorités locales dans l'action en faveur du climat, en ce qu'elle concrétise des engagements volontairement pris pour atteindre et même dépasser les objectifs fixés.

Nous encouragerons l'innovation, la numérisation et la gestion durable des ressources naturelles du monde rural et donnerons la priorité à la poursuite des négociations sur la réforme de la politique agricole commune.

Nous mettrons l'accent sur la préservation et l'utilisation durable des ressources des océans et des mers en organisant en juin, aux Açores, une conférence de haut niveau sur les océans durables.

Nous mettrons l'accent sur le développement de l'économie bleue, la politique maritime intégrée et la mise en œuvre de la politique commune de la pêche.



3 – Une Europe numérique

Accélération de la transformation numérique au service des citoyens et des entreprises

Nous donnerons la priorité aux initiatives qui contribuent à accélérer la transition numérique en tant que moteur de la reprise économique et nous promouvons le rôle d'acteur de premier plan de l'Europe en matière d'innovation numérique et d'économie numérique. Dans ce contexte, **une attention particulière sera accordée au développement universel des compétences numériques, en vue d'adapter les compétences des travailleurs aux nouveaux processus de production (télétravail), ainsi qu'à la transformation numérique des entreprises et aux plateformes numériques, aux domaines du commerce électronique, des paiements et de la fiscalité, à la promotion de la santé et à la prévention des maladies, et à l'enseignement à distance dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.**

Nous encouragerons de nouvelles solutions et stratégies numériques pour la transition verte dans les domaines de la santé, de la recherche et de l'innovation (R&I), de la propriété industrielle, de la justice et de la mobilité.

Nous œuvrerons également en faveur de l'amélioration de l'accès à des données et informations de qualité, et du partage de celles-ci, dans le but de faciliter la vie des citoyens, notamment grâce à la création de l'identité numérique européenne.

L'État doit donner l'exemple dans ce domaine, grâce à une administration publique plus agile, plus proche des citoyens et des entreprises et capable de leur fournir de meilleurs services. Par conséquent, nous donnerons de la visibilité à la mise en œuvre des meilleures pratiques numériques en vue de moderniser l'administration publique, en recourant notamment à l'intelligence artificielle. À cet effet, nous organiserons une réunion des ministres de la fonction publique. En mars, à Lisbonne, nous promouvons le forum de l'Union internationale des télécommunications (UIT), consacré au thème « Europe accessible – Les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour tous » [Accessible Europe – Information and Communication Technologies (ICT) for All], en donnant la priorité à l'inclusion numérique des citoyens européens.

Nous accorderons une attention particulière à la modernisation des administrations locales, en soulignant le rôle de la numérisation dans l'affirmation des « villes intelligentes ».

Nous défendrons une vision européenne du développement numérique, impliquant tous les acteurs de l'écosystème numérique et reflétant toutes les dimensions de la transformation numérique, et nous assurerons également le suivi du livre blanc sur l'intelligence artificielle. Dans cette optique, nous défendrons une technologie au service des individus et une économie équitable et compétitive qui respecte pleinement les valeurs d'une société démocratique, ouverte et durable.

Nous promouvons une stratégie mondiale de coopération numérique en accord avec les objectifs de développement durable des Nations unies (ONU) pour 2030, en soulignant le rôle de l'UE en tant qu'acteur mondial et en tant que référence en matière d'éthique et de fiabilité à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, la présidence organisera, conjointement avec la Commission européenne, en mars, à Porto, la Journée du numérique et, en juin, à Lisbonne, l'Assemblée numérique qui promouvra une déclaration sur la démocratie numérique assortie d'un objectif (*Declaration on Digital Democracy with a Purpose*).

Nous renforcerons l'esprit d'entreprise européen en créant un cadre européen pour l'esprit d'entreprise et en promouvant la norme de l'UE pour les nations « start-up » (*EU Start-up Nations Standard*).

Nous mettrons l'accent sur la création stratégique d'une plateforme européenne d'entrée des données, basée sur des câbles sous-marins, en particulier pour les liaisons entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud, qui contribuera à une plus grande autonomie numérique européenne, en reliant les infrastructures et les données. En juin, à Sines, la présidence inaugurerait le câble *Ellalink*, qui reliera l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'UE sur l'union de la sécurité, nous créerons les conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'interopérabilité des systèmes d'information en tant qu'outil de coopération policière.

La promotion d'un secteur spatial compétitif et intégré dans l'économie, maximisant l'utilisation des données et des technologies spatiales par les entreprises et dans le cadre des politiques publiques, sera également une priorité.



4 – Une Europe sociale

Valorisation et renforcement du modèle social européen

L'UE doit valoriser et renforcer son modèle social, en donnant aux citoyens la confiance nécessaire pour sortir de la crise et faire face au changement climatique et numérique, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte. **Seule une Europe sociale plus forte, plus juste et plus inclusive pourra répondre aux conséquences sociales de la pandémie, en garantissant l'équilibre intergénérationnel, l'avenir des jeunes Européens et le bien-être de tous.**

Le socle européen des droits sociaux doit avoir un sens concret dans la vie des citoyens.

Le sommet social de Porto, qui se tiendra en mai, donnera une impulsion politique à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et de son plan d'action, en soulignant son rôle central dans la relance européenne et dans l'adaptation aux transitions sur les plans climatique, numérique et démographique. Il permettra également de renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux et les citoyens.

Le sommet social sera un moment clé de la présidence portugaise et comprendra deux événements majeurs: une conférence de haut niveau, avec une participation élargie, et une réunion des dirigeants, à l'invitation du président du Conseil européen. **Le sommet accordera une attention particulière aux domaines de l'emploi, des qualifications et de la protection sociale.**

Nous ferons progresser le débat sur le renforcement des capacités des citoyens face au défi numérique, en organisant en mai une conférence de haut niveau sur l'éducation numérique. Parmi les autres thèmes pertinents, nous aborderons l'avenir du travail et le travail décent, la négociation d'une directive sur les salaires minimaux adéquats, ainsi que la promotion du développement de compétences adaptées à une économie moderne et numérique.

Nous accorderons une attention transversale à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux politiques de lutte contre la discrimination, la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi qu'à la protection spécifique des groupes les plus vulnérables.

Nous encouragerons le renforcement de la coopération entre les États membres dans le domaine de la santé, en soutenant les actions nécessaires pour accroître la capacité des services de santé à répondre aux menaces qui pèsent sur la santé publique. Nous mettrons également l'accent sur le rôle de l'UE dans le domaine de la santé mondiale.



5 – Une Europe globale

Promotion d'une Europe ouverte sur le monde

L'ouverture de l'Europe sur le monde, son engagement en faveur d'un multilatéralisme efficace et son positionnement géopolitique en tant qu'acteur mondial, protagoniste de tous les programmes internationaux pertinents, supposent un programme complet et une relation équilibrée avec les autres acteurs.

La pandémie a mis encore davantage en évidence la nécessité pour l'UE de jouer un rôle de premier plan dans la réponse aux crises et aux situations d'urgence mondiales. Nous défendrons une perspective européenne, fondée sur des valeurs et des partenariats internationaux solides, pour relever les défis collectifs.

Nous œuvrerons pour que l'Europe joue un rôle moteur dans la consolidation d'un système commercial international ouvert et fondé sur des règles, en promouvant un programme commercial fort et équitable, tant dans le cadre de la modernisation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que dans la recherche de nouveaux accords commerciaux bilatéraux ou plurilatéraux, ainsi que dans la mise en œuvre effective des accords existants.

La relation entre l'UE et l'Afrique joue un rôle important, les deux parties étant conscientes de la nécessité d'entretenir un dialogue stratégique pour relever les défis mondiaux, qu'il s'agisse de la paix et de la sécurité, de la transition énergétique, du commerce, des flux de population ou des crises sanitaires comme celle à laquelle nous sommes actuellement confrontés. Nous participerons activement à la préparation et à l'organisation du 6^e sommet UE-Union africaine en vue de consolider un partenariat intercontinental mutuellement fructueux. Dans ce contexte, nous mettrons l'accent sur la transition verte en Afrique, qui est essentielle pour l'avenir du secteur privé et de la création d'emplois sur le continent, ainsi que pour la lutte contre le changement climatique. Nous mettrons également l'accent sur la conclusion du nouvel accord de coopération avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (accord post-Cotonou).

En avril, le Portugal organisera à Lisbonne, conjointement avec la Banque européenne d'investissement (BEI), un forum de haut niveau UE-Afrique sur l'économie et les investissements verts. L'objectif sera de discuter du renforcement des investissements entre les deux continents, en mettant particulièrement l'accent sur les investissements verts et la transition énergétique.

La présidence portugaise soutiendra le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (haut représentant) dans la promotion du programme extérieur européen, en cherchant à contribuer à la mise en œuvre de tous les programmes en cours et des événements programmés, dans la politique de voisinage dans le cadre du partenariat oriental, ainsi que dans les relations de l'Europe avec l'Afrique, l'Asie et les Amériques.

Nous nous efforcerons de donner un nouvel élan politique à la relation avec les pays voisins du sud de la Méditerranée, d'accompagner les partenaires d'Amérique latine dans les défis auxquels ceux-ci sont confrontés et de développer les relations transatlantiques. Dans ce contexte, pendant la présidence portugaise, **nous ferons tout notre possible pour renforcer le dialogue avec les États-Unis, un partenaire stratégique dans tous les domaines, en vue de tirer pleinement parti du potentiel des relations transatlantiques.** La coopération en matière de sécurité et de défense, le renforcement du multilatéralisme, le programme climatique, qui bénéficie du retour annoncé des États-Unis dans l'accord de Paris, et le développement des relations économiques et commerciales méritent d'être soulignés.

Nous promouvons le renforcement des relations avec l'Inde en intensifiant le dialogue et la coopération politiques ainsi que la coopération économique et commerciale. Dans ce cadre, à l'invitation du président du Conseil européen, une réunion des dirigeants européens aura lieu en mai à Porto avec le Premier ministre de l'Inde.

La présidence portugaise donnera la priorité aux relations futures de l'UE avec le Royaume-Uni, en s'engageant en faveur d'un partenariat global, équitable et équilibré, qui respecte les intérêts de l'Union et des États membres.

La politique européenne de sécurité et de défense et la coopération entre les États membres dans ces domaines feront également l'objet d'une attention particulière. Nous encouragerons une réflexion sur la sécurité maritime, fondée sur la mise à jour de l'évaluation des menaces dans des zones maritimes pertinentes telles que le golfe de Guinée et l'Atlantique. En mai, la présidence officialisera le lancement du *Atlantic Centre* aux Açores.

Mise en œuvre du programme stratégique 2019-2024





Mise en œuvre du programme stratégique 2019-2024

I. PROTÉGER LES CITOYENS ET LES LIBERTÉS

Affaires générales

La présidence portugaise encouragera la coordination de la réponse européenne à la COVID-19, en cherchant à réduire au minimum l'impact sur la vie des citoyens et à préserver le bon fonctionnement du marché unique. Nous encouragerons le partage d'informations et la mise au point d'outils communs pour assurer la résilience, la compétitivité et la croissance durable de l'Union après la pandémie.

La présidence donnera la priorité aux relations futures de l'UE avec le Royaume-Uni, en s'engageant en faveur d'un partenariat global, équitable et équilibré, qui respecte les intérêts de l'Union et des États membres, et accordera une importance particulière à la protection des citoyens.

Nous continuerons de prêter attention aux différents mécanismes mis en place pour renforcer l'État de droit dans l'Union, en particulier le nouveau rapport annuel publié par la Commission européenne et sa discussion au Conseil. Nous organiserons, en mai, à Coimbra, une conférence de haut niveau consacrée à l'État de droit.

La promotion de l'égalité des chances et la lutte contre toute discrimination fondée sur le sexe, la race, la couleur de peau, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la naissance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle constitueront des priorités transversales.

Nous poursuivrons l'objectif de l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme, établi par le traité de Lisbonne, et travaillerons à la révision de la stratégie pour la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux et du règlement de l'Agence des droits fondamentaux. Nous assurerons également le suivi du plan d'action européen contre le racisme 2020-2025.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe devra permettre la participation active des citoyens européens et en particulier des jeunes. Elle devra servir de plateforme inclusive contribuant à l'élaboration de politiques à moyen et long terme qui permettront de relever les défis actuels et futurs.

La présidence mettra l'accent sur les principes de subsidiarité et de gouvernance à plusieurs niveaux en encourageant la collaboration des acteurs régionaux et locaux, afin qu'ils s'impliquent davantage dans les décisions et les politiques et afin qu'ils se les approprient davantage, en tenant compte de la diversité de l'organisation politique et administrative des États membres.

La participation civique, en particulier des jeunes, est une composante fondamentale du développement du projet européen. Dans ce contexte, nous donnerons de la visibilité au lancement du futur Corps européen de solidarité, en juin, à Viana do Castelo.

Dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la désinformation, nous mettrons l'accent sur le plan d'action pour la démocratie européenne, en plaidant pour la diffusion d'informations opportunes, transparentes et factuelles, dans le but de renforcer la résilience des sociétés et la confiance des citoyens. Nous accorderons une attention particulière aux menaces extérieures qui pèsent sur les processus électoraux, tant au sein de l'Union que dans les États membres.

La présidence s'efforcera également de contribuer à renforcer la confiance des citoyens et des organisations dans la réponse européenne aux menaces hybrides et aux défis du cyberspace.

Nous nous efforcerons de faire en sorte que le système statistique européen demeure un soutien indispensable à la prise de décision, en particulier dans les domaines de la bonne gouvernance et du développement durable, ainsi que dans la réponse aux besoins d'information liés à la COVID-19.



Justice et affaires intérieures

Migration, Schengen et gestion des frontières

La présidence donnera la priorité au nouveau pacte sur la migration et l'asile et aux initiatives qui en découlent, afin de créer un mécanisme commun de gestion des migrations qui soit efficace, résilient, fiable, qui garantisse le respect des droits de l'homme et qui se fonde sur un partage équitable des efforts et des obligations.

Nous encouragerons l'approfondissement des partenariats entre l'UE et les pays d'origine et de transit des migrants, notamment par un dialogue constructif sur l'élaboration d'une politique favorisant les canaux de migration légale, qui constitue une solution alternative durable et qui tient compte de l'objectif d'intégration des migrants, en particulier des mineurs non accompagnés.

La mise en œuvre de la déclaration de La Valette et de son plan d'action, ainsi que des dialogues régionaux qui l'accompagnent, les processus de Rabat et de Khartoum, et le suivi des pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés figureront parmi les objectifs de la présidence. Nous organiserons, à Lisbonne, une conférence ministérielle sur les flux migratoires.

La présidence contribuera à la réflexion sur l'avenir de Schengen en s'engageant à défendre la libre circulation des personnes en Europe. Dans le même temps, nous poursuivrons le débat sur le contrôle effectif des frontières extérieures. À cet effet, il est essentiel d'assurer la mise en œuvre du nouveau mandat du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), dont le corps permanent devrait être lancé en janvier à Lisbonne. Nous serons également attentifs à l'interopérabilité des systèmes d'information et à la mise en œuvre du système d'entrée/de sortie (SES) et du système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS).

Gestion des catastrophes et protection civile

La présidence contribuera à la mise en place d'un système ambitieux et complet de gestion des catastrophes dans l'UE, qui promeuve de manière intégrée et solidaire une plus grande résilience collective dans la réponse aux situations d'urgence, y compris le rapatriement de citoyens retenus dans des pays tiers. Nous accorderons la priorité au renforcement du mécanisme de protection civile de l'Union, à la création de réserves stratégiques de biens essentiels et au soutien de capacités militaires spécifiques en vue de permettre une réponse plus agile, plus souple et plus transversale aux catastrophes.

La priorité sera accordée au renforcement de la capacité de réaction commune et aux mécanismes qui complètent la solidarité des États membres, en augmentant la capacité de la réserve rescEU (protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes) et en contribuant à l'enrichissement du réseau européen de connaissances en matière de protection civile.

La présidence encouragera la coopération consulaire locale entre les États membres et les délégations de l'UE, en vue de se préparer aux situations de crise.



Justice et affaires intérieures

Coopération policière et judiciaire

La coopération policière et judiciaire est une composante fondamentale de l'espace de liberté, de sécurité et de justice dans l'Union, qu'il convient de renforcer davantage. Il importe, compte tenu des nouveaux phénomènes criminels, en particulier dans le cyberspace, et de l'impact de la COVID-19, de renforcer la capacité des services répressifs et des systèmes judiciaires à identifier les menaces et à en atténuer les effets, en particulier sur les personnes plus vulnérables. Dans ce contexte, la présidence assurera le suivi des initiatives résultant de la nouvelle stratégie sur l'union de la sécurité et donnera la priorité à l'élaboration de la nouvelle stratégie de sécurité intérieure de l'UE, fondée sur la prévention et la protection des citoyens et de leurs droits, libertés et garanties.

Nous veillerons également à ce que le cycle politique actuel de lutte contre la criminalité internationale grave et organisée soit mené à son terme et à ce que le prochain cycle soit lancé, en favorisant la tenue d'échanges approfondis avec toutes les parties prenantes. La mise en œuvre de la stratégie de l'UE relative aux droits des victimes 2020-2025 sera une priorité.

Compte tenu de la complexité des défis posés par la criminalité transnationale en matière de sécurité et de justice, il sera important de veiller à la prévention, la formation, l'analyse commune des risques et à l'échange d'informations, ainsi qu'au renforcement de la coopération entre les États membres et les agences européennes et avec des pays tiers.

La présidence accordera une importance particulière à la prévention et à la lutte contre le terrorisme. Comme il s'agit d'un phénomène transversal, qui nous concerne tous et qui remet en cause les valeurs européennes fondamentales, nous nous efforcerons de mettre en œuvre les initiatives européennes diverses et variées de lutte contre le terrorisme, y compris l'évaluation de la menace terroriste et extrémiste. Une attention particulière sera accordée à la radicalisation et à l'extrémisme violent dans leurs formes et orientations diverses, y compris les activités en ligne. Nous encouragerons et créerons ainsi les conditions d'une participation coordonnée de tous les agents chargés de prévenir et de combattre la menace terroriste.

Dans le cadre de la coopération judiciaire en matière pénale et de la coopération policière, **nous accordons une place centrale à la coordination de la lutte contre la criminalité organisée et transfrontalière, en particulier le trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains, les crimes contre les femmes et les enfants, la cybercriminalité, y compris les abus sexuels sur les enfants, les preuves électroniques et les crimes de haine, ainsi qu'à la coopération et à l'échange d'informations dans le domaine des armes et des explosifs.** Nous organiserons à Lisbonne une conférence de haut niveau sur la coopération policière entre l'UE et les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

La révision du règlement Europol et la mise en œuvre du plan d'action de l'UE en matière de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme seront des priorités.

La présidence accordera une attention particulière à la mise en place du Parquet européen.

La présidence entend également approfondir la réflexion sur les liens entre la criminalité organisée transnationale et la contrefaçon, et suivre les travaux en cours en matière de criminalité environnementale, en vue de renforcer la coopération policière et judiciaire dans ces domaines.

Dans le domaine de la coopération judiciaire en matière civile, l'action de la présidence sera guidée par le multilatéralisme et par le rapprochement avec d'autres instances internationales, telles que la Conférence de La Haye de droit international privé, la Commission des Nations unies pour le droit commercial international ou l'Institut international pour l'unification du droit privé.

La présidence s'intéressera également à la police de proximité et à la promotion de la sécurité publique, y compris la protection des espaces publics, ainsi qu'à la sécurité et à la violence dans le sport.



Justice et affaires intérieures

Justice en ligne et droits des citoyens

La présidence souhaite donner une impulsion à l'utilisation des nouvelles technologies dans la justice, dont la pertinence a été rendue encore plus évidente par la COVID-19. Dans ce contexte, une attention particulière sera accordée à l'interopérabilité des systèmes juridiques et judiciaires européens et des systèmes informatiques des États membres. La gestion stable de l'e-CODEX, en tant qu'outil numérique destiné à améliorer la coopération entre les États membres, et la continuité du plan d'action relatif à la justice en ligne européenne pour la période 2019-2023 constitueront des objectifs importants.

L'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et les questions de responsabilité civile découlant de son utilisation feront l'objet d'une attention particulière. En avril, nous organiserons à Lisbonne une conférence de haut niveau sur la justice en ligne.

Protection des adultes vulnérables

Les adultes vulnérables sont confrontés à des défis et des difficultés croissants lorsqu'il s'agit d'exercer leurs droits, de défendre leurs intérêts et d'accéder à la justice. Nous encouragerons une réflexion sur l'état actuel de leur protection dans l'Union et sur la nécessité d'adopter des mesures relatives au rapprochement des législations et à la reconnaissance mutuelle des décisions dans le domaine de la coopération judiciaire civile, ainsi que sur l'exercice de droits dans le cadre des procédures pénales. Nous organiserons, en mars, à Lisbonne, une conférence de haut niveau sur la protection des adultes vulnérables.



II. DÉVELOPPER NOTRE BASE ÉCONOMIQUE : LE MODÈLE EUROPÉEN POUR L'AVENIR

Affaires économiques et financières

La principale priorité de la présidence sera la mise en œuvre du cadre financier pluriannuel (CFP) et de l'instrument de l'UE pour la relance (NextGenerationEU), ainsi que l'approbation des plans nationaux pour la reprise et la résilience, qui sont essentiels à la relance économique de l'Europe. Dans ce contexte, nous organiserons en juin, à Lisbonne, une conférence de haut niveau sur la reprise en vue de discuter de la situation économique et financière, en tenant compte des plans nationaux pour la reprise et la résilience.

Une attention particulière sera accordée à la facilité pour la reprise et la résilience, qui soutiendra les plans nationaux d'investissement et de réforme, définis conformément aux priorités de l'UE et aux recommandations propres à chaque État membre, à l'instrument de soutien temporaire SURE visant à atténuer les risques de chômage en situation d'urgence, à la stratégie en matière de finance durable et aux instruments qui en découlent, ainsi qu'au programme *InvestEU*, qui contribuera également à la relance des économies et à la réalisation des objectifs en matière de transition climatique et numérique.

Nous jouerons un rôle actif dans le Semestre européen, processus de coordination des politiques budgétaires et économiques des États membres, qui s'avérera crucial pour la reprise économique et financière, ainsi que pour les processus de convergence, de cohésion et d'inclusion dans l'UE.

L'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM) est une priorité pour la présidence. Cela inclut les initiatives de l'union bancaire, notamment la création d'un système européen de garantie des dépôts, et de l'union des marchés des capitaux. Cet approfondissement est essentiel pour assurer une plus grande intégration et une meilleure résilience du secteur financier, pour créer des formes alternatives de financement et de capitalisation pour les entreprises et pour renforcer la compétitivité européenne et le rôle international de l'euro.

La présidence assurera le suivi du plan d'action pour l'union douanière, afin de lui conférer un cadre plus solide en vue de protéger les citoyens et le marché unique, en soulignant l'importance de la mise en place du guichet unique de l'UE pour les douanes.

En ce qui concerne les services financiers, nous contribuerons à la finalisation des initiatives législatives visant à améliorer la résilience du secteur financier, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des nouvelles règles du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire qui complètent le train des réformes engagées à la suite de la crise de 2009.

En ce qui concerne la transition numérique dans le secteur financier, nous préconiserons une approche qui renforce le développement technologique et garantisse la stabilité financière, en établissant un lien entre la réglementation et la surveillance financières, la concurrence et la protection des données. Nous donnerons la priorité aux initiatives relatives aux actifs cryptographiques, à la résilience opérationnelle des intermédiaires financiers et aux paiements.

La présidence examinera les défis qui se posent en matière de fiscalité européenne, y compris le modèle d'imposition de l'économie du numérique, dans le respect des principes de justice et d'efficacité fiscales. L'objectif est d'assurer une répartition juste et équitable de l'impôt dans un contexte de saine concurrence, de renforcer les mécanismes de bonne gouvernance et la transparence fiscale à l'échelle mondiale, ainsi que d'intensifier la lutte contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale et l'évitement fiscal au travers de juridictions non coopératives. La présidence s'efforcera de créer les conditions d'un accord politique sur la révision des règles relatives à la divulgation d'informations en matière d'impôt sur le revenu par certaines entreprises et succursales. Nous mettrons en œuvre le plan d'action de l'UE en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

En ce qui concerne les crédits à l'exportation, la présidence assurera la coordination et la liaison avec les instances internationales auxquelles l'UE participe.



Compétitivité

Marché unique et politique industrielle

La COVID-19 a démontré, plus fortement encore, l'importance du marché unique et d'une stratégie industrielle européenne solide. Pour accroître la compétitivité européenne, il est essentiel de renforcer le marché unique dans toutes ses dimensions, en accordant une attention particulière aux PME. Une politique industrielle forte, assortie de conditions de concurrence équitables tant à l'échelle mondiale qu'au sein de l'UE, est également indispensable.

Nous encouragerons l'adoption des mesures nécessaires pour rétablir et améliorer le fonctionnement du marché unique, notamment en vue d'éliminer les obstacles injustifiés à la libre circulation des biens et des services. Nous encouragerons également une réflexion sur le fonctionnement du marché unique en temps de crise. La présidence organisera en juin, à Lisbonne, la session de clôture du Forum du marché unique – SIMFO.

Nous accorderons une attention particulière à la promotion des services numériques dans le marché unique, notamment par l'intermédiaire de la législation sur les services numériques.

Nous accorderons la priorité à la nouvelle stratégie industrielle européenne en ce qu'elle contribue au développement d'une industrie européenne forte et durable sur le plan environnemental, fondée sur l'innovation, la valeur ajoutée, l'investissement et la réduction de la dépendance à l'égard des pays tiers, en particulier en ce qui concerne les biens et technologies critiques. Dans ce contexte, la présidence organisera les Journées de l'industrie en février, à Bruxelles, en partenariat avec la Commission européenne.

La relance des chaînes de valeur européennes doit être envisagée sous l'angle de la politique économique, dans le cadre du triple volet des politiques industrielle, commerciale et en matière de concurrence, et doit contribuer à la cohésion au sein de l'Union et à l'atténuation des asymétries régionales, notamment par la mise en œuvre de grands projets d'intérêt européen commun, en garantissant une large participation des États membres, le renforcement de la position des producteurs européens et une répartition équitable des résultats. À cette fin, la présidence travaillera sur le concept d'« écosystèmes industriels » et stimulera la création de pôles (*clusters*) européens, en exploitant les synergies entre les secteurs, les chaînes de valeur et les États membres, ainsi que le rapprochement entre la production de connaissances et de technologies et les entreprises, en renforçant le réseau de pôles d'innovation numérique.

Ce renforcement implique la mise en place d'un nouveau cadre traitant non seulement des questions liées aux subventions accordées par des pays tiers, mais aussi du respect des normes européennes dans le domaine de l'environnement, en matière de travail et sur le plan social. Il est essentiel de veiller à ce que le respect de ces règles soit contrôlé à l'échelle de l'Union et de procéder à une révision attentive du système de préférences généralisées.

Les PME seront au centre de l'attention de la présidence, notamment dans le cadre du débat sur l'adaptation à la réalité actuelle du cadre réglementaire pour les PME, ce qui devrait stimuler la numérisation, l'adoption de technologies avancées et de nouveaux modèles d'entreprise plus efficaces, ainsi que la participation aux chaînes de valeur mondiales et la qualification des ressources humaines.

Consommateurs

L'accès à l'information est crucial pour la confiance des consommateurs qui, à leur tour, jouent un rôle décisif dans la transition vers une économie circulaire dans laquelle les transactions numériques, en particulier de produits provenant de pays tiers, sont également en augmentation. Dans ce contexte, la présidence accordera une attention particulière à la traçabilité des produits et à l'amélioration de la surveillance du marché, ainsi qu'à la sécurité des aliments.

Nous nous emploierons à mettre en œuvre le nouvel agenda du consommateur et d'autres

propositions législatives qui aident les citoyens à s'adapter aux transitions climatique et numérique.

En mars, nous organiserons à Lisbonne, conjointement avec la Commission européenne, le Sommet européen des consommateurs en vue d'approfondir la réflexion sur ces questions. **En mars, à Lisbonne, nous organiserons également une réunion de haut niveau sur la protection des consommateurs.**

Dans le domaine des services financiers, nous assurerons le suivi de l'initiative relative au crédit à la consommation.



Compétitivité

Tourisme

La présidence accordera une priorité élevée à la mise en œuvre et au suivi des mesures visant à la relance et à la création d'emplois dans le secteur du tourisme, particulièrement touché par la pandémie.

Nous accorderons une attention particulière aux PME, au rétablissement de la confiance des consommateurs et à une plus grande coordination des mesures relatives à la libre circulation des personnes, ainsi qu'à la promotion d'un écosystème durable, innovant et résilient, y compris dans des domaines connexes tels que l'aviation civile et la culture.

Nous donnerons un nouvel élan au tourisme durable en mettant en avant la mise en œuvre des résultats de la Convention européenne du tourisme d'octobre 2020. En mai, la présidence organisera à Porto un forum de haut niveau sur la durabilité et le tourisme.

Nous soutiendrons les efforts visant à créer un réseau européen d'innovation pour soutenir la transformation numérique dans le secteur. Dans cette optique, nous lancerons un débat sur les mégadonnées et leur libre circulation comme source de statistiques touristiques, améliorant ainsi l'offre de données accessibles aux entreprises.

Amélioration de la réglementation

À la suite de la communication sur l'amélioration de la réglementation, la présidence mettra en évidence la contribution de la transformation numérique, grâce à l'intelligence artificielle et à la science des données, en vue de mettre en place des procédures législatives plus efficaces et flexibles qui contribuent à améliorer la qualité de l'analyse d'impact. À cet effet, nous accorderons une attention particulière aux analyses d'impact quantitatives, *ex ante* ou *ex post*, y compris au principe « *one in, one out* », qui vise à compenser les nouvelles charges créées par la législation européenne par le retrait d'autres charges inutiles, et aux évaluations qualitatives, à l'analyse prospective et à la participation des parties prenantes (*stakeholders*).

Propriété industrielle

Nous donnerons de la visibilité aux avantages de la protection des droits de propriété industrielle et ferons la promotion du système de propriété industrielle. Dans ce contexte, nous promouvons des solutions innovantes, notamment dans le domaine des technologies vertes et de l'intelligence artificielle, ainsi que la lutte contre la contrefaçon. Dans ce domaine, nous organiserons, en février, à Lisbonne, une conférence de haut niveau sur la propriété intellectuelle et la transition numérique.



Compétitivité

Recherche et innovation

La présidence entend contribuer au renforcement de la recherche et de l'innovation (R&I) en Europe. À cet effet, elle encouragera la coordination des efforts et des synergies entre les communautés européennes scientifiques, technologiques et d'innovation, en donnant la priorité au lien science-emploi-résilience.

Il convient de revitaliser l'objectif visant à atteindre un investissement de 3 % du PIB dans la recherche d'ici 2030 (2/3 secteur privé, 1/3 secteur public). Pour ce faire, il est nécessaire de garantir un lien entre les plans nationaux pour la reprise et la résilience et les fonds européens de gestion centralisée et décentralisée.

Nous donnerons de la visibilité au lancement du programme Horizon Europe, prévu en février à Lisbonne, à la finalisation des règlements nécessaires à la création des partenariats européens et au lancement des missions, liées à des investissements majeurs dans la R&I et avec un impact et une pertinence particulièrement élevés pour la société en général.

La COVID-19 a démontré l'importance de renforcer la politique de R&I, d'accroître et d'améliorer les liens entre les États membres, de soutenir la création de réseaux d'excellence et de renouveler l'espace européen de la recherche (EER). La communication de la Commission sur l'avenir de la R&I et de l'EER permettra de renforcer les systèmes européens de R&I et encouragera la réalisation d'investissements supplémentaires dans la recherche et le développement (R&D).

Dans ce contexte, nous organiserons un débat sur le 20^e anniversaire de l'EER.

Nous encouragerons la poursuite des initiatives communes dans le cadre du nouvel EER, portant en particulier sur les questions relatives à l'hydrogène vert (issu de sources d'énergie renouvelables), à l'intelligence artificielle dans le domaine public et au calcul à haute performance vert.

Nous entendons contribuer à faciliter un accès plus large et plus diversifié à la science et à la recherche, en permettant l'acquisition de compétences par les citoyens. Nous encouragerons la participation des citoyens à l'élaboration des programmes scientifiques et soutiendrons les initiatives européennes dans le domaine de la « science citoyenne ».

Nous donnerons la priorité à la professionnalisation des carrières dans la recherche, en les incluant dans le cadre européen de référence. Dans cette optique, nous viserons l'interconnexion, la mobilité et la révision des systèmes d'évaluation afin d'améliorer les conditions de travail et de salaire et de réduire la précarité. Nous promouvons une circulation équilibrée des talents à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe.

L'accent sera mis sur la coopération UE-Afrique en matière de R&I dans les domaines de l'espace et de l'enseignement supérieur, une attention particulière étant accordée au renforcement des capacités des institutions et le but étant d'éviter la « fuite des cerveaux ».

Espace

La présidence soutiendra le lancement du programme spatial de l'Union européenne, en accordant une attention particulière au développement du nouvel espace, ainsi que l'utilisation de technologies et d'applications spatiales dans des secteurs non spatiaux et dans le cadre des politiques publiques, compte tenu de leur impact sur la productivité et la compétitivité européennes. Dans ce contexte, nous organiserons à Coimbra, en juin, le 4^e sommet atlantique sur le nouvel espace.

Nous donnerons la priorité à la promotion du nouvel espace dans la création de nouveaux marchés et dans la mise en place de plateformes innovantes pour l'acquisition, la gestion et le traitement de l'information sur la base des informations satellitaires. À cet effet, la mise en place de nouveaux services basés sur les données et les technologies spatiales est pertinente. L'accent sera mis

sur le soutien aux PME, aux jeunes entreprises (*start-ups*) et aux nouvelles activités entrepreneuriales.

Nous encouragerons la participation des secteurs privé, public et institutionnel à la création de nouveaux marchés, en associant des mesures d'incitation visant à attirer les investissements et de nouveaux modèles commerciaux.

Une attention particulière sera accordée aux interactions entre l'espace, la terre, les océans et le climat, y compris les zones côtières.

Un accent particulier sera mis sur la coopération UE-Afrique dans le domaine spatial. En avril, à Lisbonne, nous organiserons une conférence de haut niveau axée sur l'observation de la Terre, intitulée *Africa-Europe Science Forum for Earth Observation*.



Affaires générales

Politique de cohésion

La politique de cohésion, en tant que politique structurelle permanente, est la seule politique qui, par son ampleur et sa proximité avec les citoyens, permette de tenir compte des trois dimensions de la transition que connaît l'Europe : les dimensions climatique, numérique et démographique.

En favorisant la convergence et la cohésion nécessaires à la consolidation du modèle social, économique et écologique européen, la politique de cohésion contribue de manière importante à la résilience des économies, des sociétés et des territoires. En mai, à Porto, nous organiserons, conjointement avec la Commission européenne, la 9^e édition de la Conférence européenne sur l'évaluation de la politique de cohésion.

Nous avons l'intention de promouvoir les complémentarités et les synergies de la politique de cohésion au moyen de l'instrument de l'UE pour la relance (*NextGenerationEU*), à savoir la facilité pour la reprise et la résilience, et grâce à l'instrument d'appui technique, à Horizon Europe, InvestEU, au programme LIFE et au mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Nous encouragerons la finalisation technique des règlements et assurerons le suivi de l'adoption de la reprogrammation de l'initiative REACT-EU, des accords de partenariat et des programmes opérationnels de la politique de cohésion 2021-2027, et nous ferons en sorte que la prochaine période de programmation débute dans les délais prévus.

Régions ultrapériphériques

Les régions ultrapériphériques (RUP) constituent une réalité régionale européenne unique, dont les spécificités sont expressément reconnues par l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). **Ces régions confèrent au territoire de l'Union une dimension maritime incontournable et un positionnement stratégique d'une importance incontestable, dans l'océan Atlantique (à savoir les archipels des Açores et Madère), dans l'océan Indien et dans la mer des Caraïbes.**

Reconnaissant la nécessité de parvenir à un équilibre entre les mesures destinées à compenser les contraintes spécifiques et les déficits structurels des RUP, et celles destinées à promouvoir leur potentiel et leurs possibilités de développement, la présidence accordera une attention transversale à leurs spécificités, dans toutes les politiques de l'UE, en mettant l'accent sur la politique de cohésion.

Il convient de tenir compte du rôle de ces régions en ce qui concerne la mer, en particulier dans la définition de la gouvernance internationale des océans. Les politiques agricoles et de développement rural jouent un rôle essentiel pour les RUP. Étant donné que ces dernières sont particulièrement exposées aux phénomènes naturels extrêmes et sont, dans le même temps, des sources de biodiversité exceptionnelle, la politique environnementale, l'action pour le climat et l'économie circulaire sont également pertinentes.

En matière de politique des transports, il faut notamment garder à l'esprit que la pandémie a une nouvelle fois démontré la dépendance des RUP vis-à-vis du transport aérien et maritime, et la nécessité de réduire leur déficit d'accessibilité au continent européen.

Nous tiendrons particulièrement compte de la forte dépendance de nombre de ces régions à l'égard du tourisme et de la nécessité de prendre des mesures pour assurer une reprise solide du secteur.

En matière de politique spatiale, la position géostratégique de certaines de ces régions devra être renforcée.

Nous assurerons la liaison avec la Conférence des présidents des régions ultrapériphériques sur la stratégie de l'UE pour les régions ultrapériphériques, notamment par l'intermédiaire de la région autonome des Açores, qui en assume la présidence pendant ce semestre.



Transports, télécommunications et énergie

Transports

La cohésion économique, sociale et territoriale et les objectifs en matière de relance économique, de décarbonation et de consolidation du marché unique supposent l'existence d'un secteur des transports durable, innovant, résilient et accessible.

Nous donnerons la priorité aux initiatives qui aident les passagers, les travailleurs et les entreprises du secteur à se remettre des impacts de la COVID-19 et qui contribuent à rétablir la circulation des biens, des services et des personnes. Nous veillerons à ce que les mesures de soutien à la relance contribuent également à la modernisation et à la durabilité du secteur. Outre ces mesures conjoncturelles, nous prêterons attention aux initiatives qui contribuent au renforcement structurel du système de transports de l'Union.

Nous lancerons, en mars, à Lisbonne, l'Année européenne du rail. Il s'agira là d'une occasion unique d'approfondir le débat sur les mesures permettant à la fois aux infrastructures ferroviaires et au matériel roulant de contribuer à la décarbonation, à la modernisation et à la sécurité des transports. Outre le renforcement de l'attrait du rail dans le transport de personnes et de marchandises, nous promovons l'intermodalité avec le transport maritime, par l'intermédiaire des ports commerciaux, et une offre accrue de services et d'informations.

En ce qui concerne le réseau transeuropéen de transports, nous donnerons une impulsion à l'achèvement du réseau principal d'ici 2030 et à l'augmentation de sa densité au sein de l'Union, notamment en augmentant la capillarité dans les zones périphériques et en renforçant les connexions avec les RUP. En juin, nous organiserons à Lisbonne, conjointement avec la Commission européenne, les Journées du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) 2021 (*Trans-European Transport Network (TEN-T) Days 2021*).

En matière de transport aérien, nous assurerons le suivi des propositions législatives de la Commission européenne concernant un ciel unique efficace, la protection des passagers et d'autres mesures nécessaires en vue de donner une stabilité au secteur à la suite de la COVID-19, en assurant la pleine participation des États membres.

La présidence gardera à l'esprit que la confiance dans les services de transport dépend de la mise en place d'une mobilité inclusive et accessible, de l'existence d'un niveau élevé de qualité de service, d'une intermodalité renforcée, de la protection des droits des passagers et d'une protection appropriée des données des utilisateurs.

Télécommunications

La présidence mettra l'accent sur les questions d'infrastructure dans les télécommunications, en particulier les défis découlant de l'adoption des réseaux 5G et la révision de la directive sur la sécurité des réseaux et de l'information (SRI).

Nous suivons la question de la cybersécurité de manière transversale, en nous référant à la nouvelle stratégie européenne pour la cybersécurité et en contribuant à la mise en place de ses principaux piliers, tout en mettant l'accent sur la nouvelle directive SRI, sur la mise en place de la nouvelle unité conjointe de cybersécurité (*Joint Cyber Unit*), sur la révision de la directive relative aux infrastructures critiques et sur le plan d'action pour la diplomatie européenne.

Nous mettrons l'accent sur la création stratégique d'une plateforme européenne d'entrée des données, basée sur des câbles sous-marins, en particulier pour les liaisons entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud, ainsi que sur les câbles sous-marins pour les Açores et Madère. Nous entendons contribuer à la stratégie de la Commission européenne visant à bâtir et à affirmer l'autonomie numérique européenne, fondée sur la protection et la confidentialité des données. En juin, à Sines, la présidence inaugurera le câble *Ellalink*, qui reliera l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud.



Transports, télécommunications et énergie

Énergie

La présidence accordera la priorité à la réalisation d'un marché unique de l'énergie intégré, interconnecté, numérisé et opérationnel, et portera une attention particulière à la contribution du secteur à la transition vers une Europe neutre en carbone.

La présidence accordera une attention particulière à la révision du règlement sur les réseaux transeuropéens d'énergie, en vue de garantir sa cohérence avec l'objectif de neutralité carbone, en soulignant l'importance des interconnexions énergétiques.

Le stockage et le développement des systèmes énergétiques et des réseaux intelligents, ainsi que le rôle des carburants de substitution et de la fiscalité verte seront également abordés.

Nous développerons le thème des énergies renouvelables, de l'autoconsommation et des communautés énergétiques. Nous considérerons que l'hydrogène vert constitue un facteur clé de la transition énergétique et une opportunité économique, industrielle, scientifique et technologique, et nous favoriserons ainsi la croissance du marché de l'hydrogène vert et la création des conditions réglementaires y afférentes. En avril, à Lisbonne, la présidence organisera une conférence sur l'hydrogène vert dans la transition énergétique.

Il convient de souligner l'exemple, unique dans l'UE, de la forte introduction des énergies renouvelables dans la production d'électricité aux Açores, en particulier grâce aux énergies solaire, éolienne et géothermique.

Nous mettrons l'accent sur la promotion de l'efficacité énergétique, en accordant une importance particulière à la lutte contre la pauvreté énergétique, en particulier dans le contexte de la stratégie pour une « vague de rénovations », qui vise à améliorer la performance énergétique des bâtiments et a un impact positif sur la reprise économique et sociale.



III. CONSTRUIRE UNE EUROPE VERTE, NEUTRE EN CARBONE

Environnement

La présidence s'efforcera de rassembler les États membres autour du pacte vert pour l'Europe, en vue de promouvoir un modèle de développement innovant et résilient, neutre en carbone, qui garantisse la pleine intégration de la politique climatique et de l'objectif de neutralité en carbone dans les différentes politiques sectorielles. Nous promouvons les objectifs de décarbonation, d'efficacité énergétique, d'économie circulaire, de mobilité durable et de conservation et restauration des écosystèmes et de la biodiversité.

Dans le domaine de la défense et de la protection des ressources naturelles et de l'environnement, nous donnerons la priorité à l'échange d'informations et au renforcement de la coopération avec des pays tiers, notamment pour lutter contre le trafic d'espèces protégées. Nous veillerons à finaliser le 8^e programme d'action pour l'environnement, ainsi qu'à donner une impulsion politique à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie relative aux produits chimiques.

Action pour le climat

La présidence poursuivra la négociation portant sur la législation européenne sur le climat en vue de garantir un engagement commun de réduction des émissions de CO₂ d'au moins 55 % d'ici 2030, par rapport à 1990.

Dans le cadre de la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique, nous encouragerons la tenue d'un débat sur les liens entre les politiques, en mettant en évidence les synergies qui existent entre les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. Dans l'optique d'une plus grande cohésion et d'une meilleure valorisation des territoires,

nous aborderons la lutte contre la désertification, la conservation de la biodiversité, ainsi que la gestion durable de l'eau et des forêts, en mettant l'accent sur des solutions naturelles. Nous prêterons également attention à la relation entre l'artificialisation croissante des sols en Europe et ses répercussions sur les écosystèmes.

Nous mettrons en évidence, toujours dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau et l'intensification des phénomènes extrêmes, tels que les sécheresses et la rareté de l'eau, ainsi que leur impact sur les écosystèmes et les activités économiques.

Économie circulaire

La mise en œuvre des mesures incluses dans le plan d'action en faveur de l'économie circulaire sera une priorité. La présidence encouragera la diffusion des plans d'action nationaux et de leurs résultats. Nous encouragerons une réflexion, à l'échelle européenne, sur les marchés de matières premières secondaires, sur la gestion des déchets des biens et équipements existants (cycle de vie, quantité de produits), sur la production et l'utilisation intelligentes (réduction des matières premières et plus grande innovation dans la conception des produits), et sur la prévention en matière d'utilisation minimale

des matières premières (l'écoconception, entre autres), de réutilisation, de réparabilité et de remanufacturation. Nous veillerons à garantir l'établissement d'un lien entre les différentes politiques sectorielles, et notamment à procéder à la consolidation de pôles (*clusters*) industriels.

Nous mettrons en exergue la révision du cadre législatif sur les batteries, en vue de renforcer la durabilité de la chaîne de valeur des batteries, compte tenu de ses effets industriels et de l'autonomie stratégique de l'UE.

Biodiversity

La présidence soutiendra le respect de l'engagement européen et mondial sur la biodiversité, en s'attendant à la préparation des négociations du cadre mondial en matière de biodiversité pour l'après-2020 dans le cadre de la 15^e Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15), prévue pour le second semestre 2021 en Chine.

La conservation de la biodiversité marine sera un thème particulièrement important pour la présidence, compte tenu du rapport qu'entretient le Portugal avec la mer et les océans, et de l'objectif de promotion de la conservation et de la restauration des écosystèmes marins.



Environnement

Forêts

La présidence préconisera une approche intégrée du secteur forestier au moyen de la nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts. Nous encouragerons une réflexion sur leur gestion durable, la compétitivité et la durabilité des industries forestières, la bioénergie et l'économie verte, l'importance des forêts dans le contexte du changement climatique, les services fournis directement ou indirectement par les écosystèmes et le développement de produits innovants et à forte valeur ajoutée.

Nous soutiendrons la mise en place d'un cadre de financement pour les forêts qui tienne compte de leur multifonctionnalité et de la rentabilité économique à long terme des investissements dans ce secteur.

Nous mettrons l'accent sur l'établissement d'un programme européen de lutte contre les agents abiotiques et biotiques et d'atténuation de leurs effets, afin de protéger les forêts des menaces qui pèsent sur elles, telles que les incendies ruraux et les infestations parasitaires.

Une attention particulière sera accordée à la poursuite des négociations en vue d'un accord juridiquement contraignant sur les forêts en Europe.

Nous soutiendrons les efforts déployés par l'UE en collaboration avec des pays tiers, tant au niveau bilatéral que multilatéral, en particulier au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), en vue de lutter contre l'exploitation illégale des forêts et la déforestation, ainsi que contre le commerce du bois issu de ces actions.

Eau

L'UE doit améliorer la gestion de l'eau en investissant davantage dans des solutions de traitement, de réutilisation et/ou de recirculation, et dans la restauration des écosystèmes et des habitats naturels.

La présidence contribuera à l'amélioration de la mise en œuvre, à l'échelle de l'UE, de la directive-cadre sur l'eau et de la directive sur les inondations, ainsi qu'à l'amélioration des synergies avec la stratégie pour le milieu marin, la politique agricole commune et d'autres politiques sectorielles.

Nous encouragerons l'adoption d'une approche intégrée et intersectorielle de la gestion transfrontalière de l'eau, en l'adaptant au changement climatique, en favorisant une utilisation durable de l'eau et en améliorant la gestion des risques d'inondation grâce à un partage d'informations plus efficace et plus rapide.

Participation des citoyens

La présidence s'efforcera de parvenir à un consensus sur la proposition législative visant à aligner l'ordre juridique de l'UE sur la convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement avant la prochaine conférence des parties en 2021.



Agriculture

Common agricultural policy

La présidence donnera la priorité aux négociations sur la réforme de la politique agricole commune et s'efforcera de parvenir à un accord politique.

Étant donné l'importance, amplement démontrée par la pandémie, que revêt la nécessité d'assurer la résilience et la capacité de réponse aux crises du secteur agricole, nous donnerons la priorité aux mesures sectorielles favorisant la relance et le renforcement structurel du système agroalimentaire européen.

Développement rural

L'existence d'un secteur agricole fonctionnel et durable permet d'inverser la tendance à l'abandon des territoires, en garantissant l'établissement des populations sur des territoires donnés et en permettant le renouvellement des générations, ainsi qu'en réduisant la probabilité de catastrophes naturelles dues au changement climatique ou aux feux de forêt. Dans ce contexte, nous accorderons une importance particulière à la communication de la Commission européenne sur la vision à long terme pour les zones rurales, qui vise à lutter contre leur dépeuplement et à faciliter leur développement économique.

Nous mettrons en avant les initiatives du pacte vert pour l'Europe, qui soulignent le lien étroit qui existe entre la production alimentaire, l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité. Nous accorderons une attention particulière à la récompense qu'il conviendra d'offrir aux producteurs pour la gestion des services écosystémiques. L'accent sera également mis sur les pratiques de production durables et l'agriculture biologique.

Sécurité alimentaire

Une attention particulière sera accordée au renforcement de la sécurité alimentaire et à la durabilité des chaînes d'approvisionnement.

Nous accorderons une grande importance à la contribution de la stratégie « De la ferme à la table », notamment dans les domaines de la sécurité des aliments, du bien-être et de la santé des animaux et de la santé des végétaux, en cherchant à renforcer les mesures de protection phytosanitaire qui se substituent à la lutte chimique ou la complètent, y compris la commercialisation et l'utilisation d'agents de lutte biologique.

Innovation dans l'agriculture

La présidence donnera la priorité à l'innovation, au transfert de connaissances et à la numérisation du secteur agroalimentaire, afin d'assurer une gestion durable des ressources telles que le sol et l'eau et afin de contribuer au maintien et au développement de l'activité agricole et à l'établissement des populations sur des territoires donnés.



Océans, économie bleue et pêche

La mer est une source très importante de biodiversité et joue un rôle primordial dans le développement durable. La présidence accordera une grande importance à la préservation et à l'utilisation durable des ressources océaniques et maritimes, conformément au pacte vert pour l'Europe. À cet effet, nous encouragerons une plus grande participation de la société civile.

La présidence attache une grande importance au développement de l'économie bleue (océanique), y compris des énergies renouvelables, de la biotechnologie bleue, de l'aquaculture durable, du tourisme maritime côtier et nautique, du transport maritime vert (*green shipping*) et des technologies de surveillance maritime visant à protéger l'environnement marin. Dans cette optique, nous organiserons une conférence ministérielle sur l'économie bleue, en juin, à Lisbonne.

Il est essentiel de poursuivre la mise en œuvre de la politique commune de la pêche, en garantissant une gestion durable des ressources halieutiques et en promouvant l'amélioration des mécanismes de surveillance et de contrôle de la pêche, afin de renforcer la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

La présidence accordera une attention particulière aux instances internationales chargées des questions liées à la mer, notamment la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, la Convention sur la diversité biologique, les conventions régionales sur la protection du milieu marin, les organisations régionales de gestion de la pêche et les accords de partenariat en matière de pêche durable avec des pays tiers.

La sécurité maritime, essentielle à la protection des routes commerciales internationales, fera également l'objet d'une attention particulière.



IV. CONSTRUIRE UNE EUROPE JUSTE ET SOCIALE

Emploi, politique sociale et santé

Emploi et politique sociale

Le sommet social de l'UE, organisé en mai à Porto, sera un moment clé de la présidence portugaise et comprendra deux événements majeurs : une conférence de haut niveau et une réunion des dirigeants, à l'invitation du président du Conseil européen. La présidence fera tout son possible pour parvenir à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, conformément au plan d'action de la Commission européenne. Une attention particulière sera accordée aux domaines de l'emploi, des qualifications et de la protection sociale.

Nous entendons promouvoir l'inclusion transversale de la dimension sociale dans l'élaboration des politiques économiques, industrielles et numériques de l'UE et dans la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience.

Nous encouragerons la tenue d'un vaste débat transversal sur l'avenir du travail et du travail décent, en établissant de multiples liens avec la compétitivité, la reconversion économique, l'éducation, la formation, l'apprentissage tout au long de la vie et la cohésion sociale. Il est nécessaire de garantir l'existence d'une réglementation portant sur les nouvelles formes de travail, sur l'existence de conditions de travail décentes, de lieux de travail sûrs, de salaires équitables, de temps de travail propres à garantir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que sur l'accès à la protection sociale, quelle que soit la relation de travail. Et ce, toujours sur la base du dialogue social et de la négociation collective. Nous poursuivrons la négociation de la directive relative à des salaires minimaux adéquats ainsi que le débat sur l'importance que revêt le renforcement du dialogue social et de la négociation collective.

Nous accorderons la priorité à la nouvelle stratégie européenne en matière de sécurité et de santé au travail, qui est de la plus haute importance dans le contexte de réponse à la pandémie.

Dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes 2020-2025, nous accorderons une attention particulière aux mesures contraignantes sur la transparence des salaires et à la proposition de directive relative à un meilleur équilibre

hommes-femmes dans les conseils d'administration des entreprises. **Nous encouragerons une réflexion sur l'impact de la COVID-19 sur l'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier sur la participation au marché du travail, les revenus et l'équilibre entre vie professionnelle, vie privée et vie familiale.**

Nous serons attentifs à la promotion de la cohésion sociale, y compris à la lutte contre la pauvreté, en particulier la pauvreté des enfants, à l'exclusion sociale et à la discrimination, ainsi qu'au pari sur l'économie et l'innovation sociales, au vieillissement actif, à l'inclusion des personnes handicapées et à la promotion des droits de l'enfant. À cet égard, la nouvelle garantie pour l'enfance et la nouvelle stratégie sur les droits de l'enfant seront des priorités. Afin de discuter de la nouvelle stratégie européenne en faveur des personnes handicapées 2021-2030, la présidence organisera une réunion de haut niveau sur l'inclusion des personnes handicapées, en avril, à Lisbonne. Nous assurerons le suivi du livre vert sur le vieillissement que la Commission européenne présentera, en veillant notamment à l'intégration transversale du vieillissement dans les politiques publiques.

Une attention particulière sera accordée à la création d'une plateforme de coopération européenne visant à renforcer le rôle de l'UE dans la lutte contre le sans-abrisme. Nous organiserons, en juin, à Lisbonne, une conférence de haut niveau sur les personnes sans-abri en vue de la signature d'une déclaration commune.

La présidence mettra également en exergue la situation des Roms en adoptant la proposition de recommandation du Conseil dans le cadre de la nouvelle stratégie pour l'égalité, l'inclusion et la participation des communautés roms 2020-2025.

Nous soutiendrons également la création de mécanismes d'action contre la criminalité et les discours de haine.

À l'occasion du 10^e anniversaire de la Convention d'Istanbul, la présidence organisera une conférence qui se tiendra en avril à Lisbonne. L'accent sera mis sur l'importance de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, toutes deux reconnues comme des violations des droits de l'homme et des formes de discrimination.



Emploi, politique sociale et santé

Santé

La présidence entend renforcer la capacité de préparation et de réponse coordonnée aux menaces et aux urgences de santé publique, tant au sein de l'UE qu'en dehors de celle-ci.

Nous donnerons la priorité au développement du cadre de l'action européenne en matière de santé, en vue de créer une Union européenne de la santé, en négociant des propositions conduisant à une coopération renforcée entre les États membres et en renforçant le mandat des agences européennes. Nous nous attaquerons aux conséquences de la pression accrue sur les systèmes de santé observée pendant la pandémie et donnerons la priorité à la mise en œuvre du programme «L'UE pour la santé» (*EU4Health*).

Nous contribuerons à la transformation numérique du secteur de la santé, notamment par la télésanté et la télémédecine, en vue d'améliorer la qualité des soins de santé et de réduire les inégalités dans l'accès à la santé. Nous promouvoir l'interopérabilité du dossier médical électronique dans le but de tirer parti de la réutilisation des informations cliniques. La présidence organisera une conférence de haut niveau sur la santé numérique (*Portugal eHealth Summit*), en juin, à Lisbonne.

Nous nous efforcerons de contribuer à assurer une plus grande disponibilité de médicaments et de vaccins à des prix abordables, ainsi que d'équipements et de dispositifs médicaux. Dans ce contexte, nous organiserons une conférence sur l'accès aux médicaments, en avril, à Lisbonne.

Nous défendrons un programme reposant sur trois piliers : l'autonomie stratégique (capacité de gestion, production et approvisionnement en Europe, ainsi que robustesse et sécurité de la chaîne de distribution et

de fabrication), la durabilité (transparence tout au long de la chaîne de valeur, communication efficace des informations, politiques de détermination des prix et collaboration régionale) et l'accessibilité (accès équitable, rentable et approprié aux technologies de la santé, en particulier aux technologies innovantes, favorisant la durabilité des systèmes de santé).

Nous mettrons l'accent sur la stratégie pharmaceutique européenne et sur le renforcement du rôle des agences européennes en coordination avec les réseaux d'agences nationales des États membres.

En ce qui concerne la santé mondiale, nous nous concentrerons sur des domaines de convergence et sur une approche axée sur les bénéfices pour la santé afin de relever les défis de la résistance aux antimicrobiens et des maladies vectorielles. Nous accorderons également de l'importance à la santé environnementale.

En ce qui concerne la diplomatie mondiale en matière de santé, nous accorderons une attention particulière à la coopération dans le cadre du programme UE-Afrique en organisant une conférence internationale dans ce domaine, en mars, à Lisbonne.

Nous mettrons l'accent sur la mise en œuvre du plan européen de lutte contre le cancer et organiserons le sommet européen de la recherche sur le cancer (*European Cancer Research Summit*), en mai à Porto.

Nous prêterons attention aux actions dans le domaine de la santé mentale qui favorisent l'inclusion et le rapprochement avec la communauté.



Éducation, jeunesse, culture et sports

Éducation et jeunesse

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, piliers essentiels du modèle social européen, la présidence mettra notamment en exergue l'apprentissage tout au long de la vie, les qualifications et la reconnaissance des compétences, l'innovation pédagogique, l'inclusion et la citoyenneté.

Nous défendrons l'importance d'un accès inclusif à l'éducation et à la formation, ainsi que de la création de conditions d'égalité des chances et de réussite. Nous soulignerons l'importance d'un investissement continu dans l'éducation, l'autoformation et la formation professionnelle et artistique, en mettant l'accent sur les compétences numériques et environnementales. Nous ferons progresser le débat sur l'éducation numérique, l'enseignement à distance et l'enseignement hybride (en ligne et en face à face) et sur l'innovation pédagogique.

L'UE est l'un des meilleurs exemples de citoyenneté mondiale et d'efforts conjoints pour la paix et la cohésion. Par conséquent, l'organisation d'un vaste débat sur le rôle de la formation à la citoyenneté dans les systèmes éducatifs sera valorisée et encouragée.

Nous encouragerons l'élargissement de la base de l'enseignement supérieur à de nouveaux publics, en favorisant l'acquisition de nouvelles compétences et la mise à jour des compétences en matière de formation des adultes, en renforçant les réseaux d'enseignement supérieur et en mettant l'accent sur les alliances universitaires européennes et les universités du futur.

Nous accorderons une attention particulière à la question de la mobilité dans l'éducation, y compris dans l'enseignement supérieur et les carrières de recherche, ainsi qu'à la « circulation des cerveaux ». À cet égard, nous mettrons en avant la création de l'espace européen de l'éducation d'ici 2025, la construction d'un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, ainsi que les initiatives prises dans le cadre de la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe et du nouveau plan d'action en matière d'éducation numérique.

Nous encouragerons une approche des politiques de la jeunesse fondée sur les droits, en mettant notamment l'accent sur la participation des jeunes aux processus décisionnels et aux plateformes de gouvernance, conformément aux objectifs de développement durable et à la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour 2019-2027 (« Espaces et participation pour tous »).

Nous soulignerons l'importance et la contribution de la mobilité et des politiques en faveur de la jeunesse et de l'éducation. Dans ce contexte, nous accorderons la priorité au lancement du programme Erasmus+, ainsi qu'au lancement du futur Corps européen de solidarité, tous deux prévus en juin, à Viana do Castelo.

Culture et médias

L'objectif central de la présidence dans ce domaine est de promouvoir la reprise, la résilience et la durabilité des secteurs culturels et créatifs et des médias. Nous accorderons une attention particulière à la mise en œuvre du plan de relance de l'UE dans les secteurs culturels et créatifs et au lancement du programme « Europe créative » en juin à Lisbonne.

Nous encouragerons la tenue d'un débat sur la diversification des sources et des mécanismes de financement pour la sauvegarde du patrimoine culturel européen.

L'attention sera aussi portée sur l'accès à la culture et la participation à la vie culturelle, fondés sur la relation entre les arts et l'éducation, dans une logique d'apprentissage tout au long de la vie, de préparation des générations futures à la culture et de sensibilisation de ces générations à la culture.

Nous organiserons une conférence, en mai, à Porto, sur le rôle de la culture pour la cohésion sociale. Dans le contexte de l'égalité entre les femmes et les hommes, nous donnerons de la visibilité aux femmes artistes.

Nous assurerons le suivi du plan d'action pour l'audiovisuel et les médias et encouragerons une réflexion sur l'avenir du journalisme, en gardant à l'esprit l'évolution accélérée de l'intelligence artificielle et les défis à relever en matière de liberté de la presse. En conséquence, nous organiserons, en avril, à Lisbonne, une conférence de haut niveau sur l'intelligence artificielle et l'avenir du journalisme.

Ces priorités tiennent compte du nouvel agenda européen de la culture et du programme de travail 2019-2022 en faveur de la culture.



Éducation, jeunesse, culture et sports

Sport

La présidence entreprendra la cartographie de l'innovation dans le sport et l'identification des nouvelles tendances du « sport du futur » dans le cadre du prochain plan de travail de l'UE en faveur du sport. Nous organiserons, conjointement avec la Commission européenne, le forum de l'UE sur le sport (*EU Sport Forum*).

Une attention particulière sera accordée au sport en tant qu'instrument des relations extérieures de l'UE, en mettant notamment l'accent sur l'Afrique et l'Amérique latine.



V. PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS ET LES VALEURS DE L'EUROPE DANS LE MONDE

Relations extérieures

La présidence portugaise soutiendra le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (haut représentant), en vue de favoriser une action extérieure forte et cohérente, qui permettra à l'Union d'agir rapidement et efficacement, d'une manière qui soit conforme à ses intérêts et permette la diffusion de ses valeurs, notamment grâce à un multilatéralisme efficace et à un ordre international fondé sur des règles. Nous accorderons une attention particulière à la mise en valeur du Programme 2030 et à la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable.

Nous favoriserons l'approfondissement des partenariats régionaux dans le cadre des Nations unies et d'autres organisations multilatérales, en donnant la priorité à la promotion, à la protection et au respect des droits de l'homme, notamment face aux nouveaux défis mondiaux. Dans ce contexte, nous encouragerons la mise en œuvre du plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie 2020-2024. Nous donnerons également la priorité aux efforts visant à abolir la peine de mort et à mettre en œuvre le plan d'action de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'émancipation des femmes 2021-2025.

Nous continuerons à promouvoir la politique de l'UE en matière de drogues et de toxicomanie, en nous appuyant sur la stratégie antidrogue de l'UE pour la période 2021-2025, en renforçant la capacité d'affirmation extérieure de l'Union dans ce domaine, avec les partenaires internationaux concernés et sur la base d'une vision humaniste et du respect des droits de l'homme.

Nous accorderons une attention particulière au plan de mise en œuvre des conclusions du Conseil sur l'action extérieure de l'UE concernant la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent et la lutte contre ces phénomènes.

Conformément au pacte vert pour l'Europe, nous préconiserons une plus grande ambition mondiale dans la lutte contre le changement climatique, dans la promotion de la décarbonation des économies et dans les efforts visant à enrayer la perte de biodiversité et à préserver les systèmes environnementaux, y compris les océans.

La préparation de la deuxième conférence des Nations unies sur les océans et les initiatives prises dans le cadre de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer seront mises en évidence.

Nous promouvons une stratégie mondiale de coopération numérique, en soulignant le rôle de l'UE en tant qu'acteur mondial et en tant que référence en matière d'éthique et de fiabilité à l'échelle mondiale. La présidence organisera, conjointement avec la Commission européenne, en mars, à Porto, la Journée du numérique (*Digital Day*) et, en juin, à Lisbonne, l'Assemblée numérique qui adoptera la déclaration de Lisbonne sur la démocratie numérique assortie d'un objectif (*Declaration on Digital Democracy with a Purpose*).

La reprise économique des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en particulier en Afrique, sera une question centrale pour la présidence portugaise et devra reposer sur la création d'opportunités mutuellement bénéfiques, notamment dans les domaines du changement climatique, de la coopération économique, du commerce inclusif et durable et de l'investissement.

Dans le domaine de l'énergie, nous assurerons la continuité des initiatives de l'UE sur le développement de la dimension extérieure de la politique énergétique, en mettant l'accent sur l'Afrique.

Nous donnerons de l'importance à la coopération dans les domaines technico-policiers et des migrations. À cet effet, nous organiserons, à Lisbonne, une conférence ministérielle sur les flux migratoires.

Dans le cadre de l'approfondissement des relations de l'UE avec l'Asie, nous accorderons une attention particulière aux relations avec l'Inde. La réunion informelle des chefs d'État et de gouvernement avec le Premier ministre de l'Inde, qui aura lieu à Porto en mai à l'invitation du président du Conseil européen, sera l'occasion de moderniser le partenariat UE-Inde, fondé sur la coopération stratégique et le dialogue politique et économique, sur la réciprocité et sur l'avantage mutuel.



Relations extérieures

La présidence soutiendra le haut représentant dans le suivi constructif des défis auxquels sont confrontés les partenaires d'Amérique latine, notamment la consolidation des institutions démocratiques et le développement durable et équitable des pays de la région. En plus de donner une nouvelle impulsion à un programme birégional, nous encouragerons les relations avec des blocs sous-régionaux dans des domaines d'intérêt commun. La conclusion des processus de négociation en vue de la révision des accords d'association avec le Mexique et le Chili, ainsi que de celui avec le Mercosur, fera l'objet d'une attention particulière.

Un nouvel élan devra être imprimé aux relations avec les États-Unis, qui devront être axées sur la recherche de réponses concrètes aux défis mondiaux. Il s'agira là de l'élément clé d'une nouvelle alliance de partenaires partageant des intérêts et des valeurs. Dans ce contexte, la coopération en matière de sécurité et de défense ainsi que le renforcement du multilatéralisme et des partenariats internationaux devront être au centre des préoccupations. La relance durable des économies et la définition d'objectifs communs en lien avec le programme climatique bénéficieront du retour annoncé des États-Unis dans l'accord de Paris sur le changement climatique.

En collaboration avec le haut représentant et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), nous chercherons à approfondir le partenariat stratégique avec la région du Maghreb, qui complète les initiatives de dialogue régional qui existent déjà.

Nous nous efforcerons de promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en mettant l'accent sur le dialogue des Nations unies avec les organisations régionales, telles que la Ligue des États arabes et l'Union africaine, dans la recherche de solutions politiques à long terme.

Nous poursuivrons le processus d'élargissement aux Balkans occidentaux sur la base d'une nouvelle méthodologie, plus crédible et plus efficace, ainsi que les efforts de stabilisation et d'intégration de la région, en soutenant l'action de la Commission européenne dans le cadre des processus de réforme en cours dans ces pays.

La présidence s'efforcera d'organiser le sommet UE-Partenariat oriental, prévu à Bruxelles en février. En ce qui concerne l'Ukraine, nous soutiendrons les efforts du haut représentant pour promouvoir une solution politique globale.

Nous suivrons le développement de la relation entre l'UE et la Russie qui devra se faire sur la base d'une position européenne claire, cohérente et unie, en tenant compte des défis et des opportunités.

La présidence portugaise donnera la priorité aux relations futures de l'UE avec le Royaume-Uni, en s'engageant en faveur d'un partenariat global, équitable et équilibré, qui respecte les intérêts de l'Union et des États membres.



Partenariats de développement

La présidence encouragera un modèle européen de coopération au développement plus stratégique et plus conforme aux priorités de la politique étrangère de l'Union.

Nous préconiserons des partenariats internationaux de développement axés sur les résultats, en assurant la cohérence des travaux avec la Commission européenne et le SEAE. Nous contribuerons au renforcement du partenariat avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en consolidant le futur accord post-Cotonou, l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale, et la facilité européenne pour la paix (FEP).

Nous donnerons la priorité à la préparation et à l'organisation du 6^e sommet UE-Union africaine et à ses résultats.

Nous organiserons, en avril, à Lisbonne, conjointement avec la Banque européenne d'investissement (BEI), un forum de haut niveau UE-Afrique sur l'économie et les investissements verts. L'objectif sera de discuter du renforcement des investissements entre les deux

continents, en mettant notamment l'accent sur les investissements verts et la transition énergétique. Ce forum visera à favoriser un partenariat efficace pour le développement économique et la création d'emplois en Afrique.

Nous donnerons la priorité à l'approche visant à mieux œuvrer ensemble, guidée par un principe d'inclusion et renforçant la valeur ajoutée de la participation de tous les États membres, en tirant parti de leurs différentes compétences et ressources.

Nous ferons progresser le débat sur le développement en transition en tenant compte de stratégies visant à répondre aux défis des pays à revenu intermédiaire, en mettant plus particulièrement l'accent sur la transition du statut de pays moins avancé vers celui de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en Afrique et en Amérique latine.

Nous ferons progresser le débat sur le développement humain, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, en favorisant notamment une approche fondée sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes.

Action humanitaire

Nous soutiendrons l'adoption de mesures visant à renforcer la riposte à la pandémie dans les pays les plus touchés dont les systèmes de santé sont plus faibles, notamment au travers de la réponse européenne.

Nous mettrons l'accent, de manière transversale, sur la corrélation entre l'aide humanitaire, la coopération au développement et la consolidation de la paix (« triple lien »), en préservant les mandats de chaque acteur et le respect des principes humanitaires.

Conformément au consensus européen sur l'aide humanitaire, nous donnerons de la visibilité aux principales crises humanitaires émergentes, prolongées et oubliées. Nous avons également l'intention d'approfondir la discussion sur les incidences du changement climatique sur l'action humanitaire.

Nous ferons progresser le débat sur la protection des populations les plus vulnérables et sur l'assistance qui leur est portée, en mettant l'accent sur les déplacements forcés. Dans ce contexte, nous accorderons une attention particulière au renforcement du soutien de l'UE aux jeunes réfugiés et aux personnes déplacées de force dans l'enseignement supérieur.



Commerce

La présidence soutiendra le renforcement d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles et sur une Organisation mondiale du commerce (OMC) modernisée, ainsi que sur un réseau d'accords commerciaux bilatéraux ambigus et équilibrés avec des partenaires clés.

Une attention particulière sera accordée à la révision de la politique commerciale de l'UE. La réalisation de cet objectif permettra de créer les conditions nécessaires à la diversification des chaînes de valeur mondiale, ce qui garantira une plus grande autonomie stratégique de l'UE et permettra de sortir plus rapidement de la crise provoquée par la pandémie.

La 12^e conférence ministérielle de l'OMC prévue pour 2021 et ses résultats devraient stimuler le processus de réforme de l'OMC, y compris de son organe d'appel du mécanisme de règlement des différends.

Dans le cadre de l'OMC, la présidence accordera une importance particulière aux négociations multilatérales sur les subventions à la pêche. Parmi les diverses initiatives plurilatérales, nous mettrons en évidence celles qui concernent le commerce numérique et la promotion de nouvelles initiatives, notamment dans les domaines du climat et de la santé.

Nous assurerons le suivi de la mise en œuvre des accords existants et de la négociation de nouveaux accords, notamment avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que de la modernisation de l'accord avec le Chili, en favorisant un environnement propice au commerce et à l'investissement pour les opérateurs économiques européens. **Compte tenu de son intérêt stratégique, la présidence s'efforcera de contribuer à créer les conditions nécessaires à la signature de l'accord d'association UE-Mercosur et de l'accord global modernisé UE-Mexique.**

La consolidation des relations commerciales avec les États-Unis ainsi que la finalisation des négociations sur l'accord d'investissement et la mise en œuvre de l'accord sur les indications géographiques avec la Chine constitueront également des priorités. Les relations commerciales et d'investissement avec l'Inde, y compris la possibilité d'un accord d'investissement, seront également importantes.

L'approfondissement et la modernisation des accords de libre-échange en vigueur avec les pays voisins du sud, ainsi que l'avancement des négociations en cours avec d'autres pays de la région, seront également au premier rang des priorités politiques de la présidence au cours de ce semestre.

Nous nous efforcerons d'approfondir les relations commerciales avec l'Afrique, en cherchant à contribuer à la mise en œuvre progressive de l'accord établissant la zone de libre-échange continentale africaine. Nous soutiendrons le processus d'adhésion de l'Angola à l'accord de partenariat économique de l'UE avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), ainsi que les négociations sur un accord sur la facilitation des investissements UE-Angola.

En gardant à l'esprit la nécessité de renforcer la capacité de l'UE à lutter contre les pratiques commerciales déloyales et à promouvoir des conditions de concurrence équitables, la présidence accordera une attention particulière au suivi de la mise en œuvre des instruments de défense commerciale et à l'élaboration d'instruments complémentaires tels que le règlement sur l'exercice des droits de l'Union (*Enforcement*) et le nouvel instrument sur les marchés publics.

La révision du règlement sur le schéma de préférences généralisées sera l'occasion d'affirmer les valeurs européennes, notamment en matière environnementale et sociale.



Sécurité et défense

Nous donnerons la priorité à une orientation plus opérationnelle de la stratégie globale de l'UE, par l'intermédiaire des « orientations stratégiques » européennes communes, en vue d'atteindre son niveau d'ambition et de renforcer le volet sécurité et défense, en améliorant la cohérence et l'efficacité des initiatives de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), en complément de l'OTAN.

L'impact de la COVID-19 permet de tester la résilience et la solidarité des États membres, en mettant en évidence l'urgente nécessité d'améliorer la capacité de réaction de l'UE aux crises. Nous soutiendrons les travaux de la task force créée par le SEAE pour évaluer la réaction des forces armées des États membres à la pandémie, en identifiant les lacunes, les défis, les bonnes pratiques et les moyens d'améliorer la coopération et la coordination en réponse aux situations d'urgence complexes, y compris en ce qui concerne l'utilisation de capacités militaires pour soutenir le mécanisme de protection civile de l'Union.

Nous encouragerons une réflexion sur l'efficacité des missions et opérations militaires de la PSDC, en y intégrant les enseignements tirés. Nous accorderons la priorité au renforcement du partenariat UE-Afrique en matière de sécurité et de défense dans le cadre d'une approche intégrée, globale et cohérente, en particulier dans le Sahel et le golfe de Guinée, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités, en coopération avec les Nations unies et d'autres organisations multilatérales. Dans ce contexte, nous organiserons, en mars, à Lisbonne, conjointement avec le haut représentant, une réunion ministérielle de l'UE avec des organisations partenaires africaines sur la paix et la sécurité.

Nous assurerons la continuité de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du pacte en matière de PSDC civile et nous lui donnerons de la visibilité, et nous favoriserons une approche intégrée et durable du lien entre la sécurité et la défense intérieures et extérieures, en veillant à ce que la coopération entre le domaine de la PSDC et celui de la justice et des affaires intérieures (JAI) se traduise par des résultats opérationnels.

Nous contribuerons à l'approfondissement de la coopération européenne en matière de développement des capacités en vue de favoriser la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) et le rôle spécifique des PME. Nous proposerons la définition d'une approche commune pour l'économie européenne de la défense, qui s'appuiera sur une méthodologie inclusive, diversifiée et durable. Nous préconiserons par conséquent l'opérationnalisation du Fonds européen de la défense, en cherchant à l'orienter vers le développement de secteurs technologiques critiques. Dans ce contexte, nous organiserons, en avril, à Porto, conjointement avec l'Agence européenne de défense, une conférence de haut niveau sur l'impact des technologies de rupture sur la sécurité et la défense.

Nous attacherons de l'importance au lien entre le changement climatique et la sécurité et la défense, et nous préconiserons l'inclusion, dans le cadre de la coopération structurée permanente, de critères exigeants pour l'adaptation au changement climatique, en proposant une feuille de route prévoyant l'adoption de mesures dans ce domaine.

La présidence encouragera une réflexion sur la sécurité maritime, fondée sur la mise à jour de l'évaluation des menaces dans des zones maritimes pertinentes, telles que le golfe de Guinée et l'Atlantique, et la mise en œuvre de nouveaux concepts, tels que les « présences maritimes coordonnées », ainsi que la mise en place du renforcement des capacités dans des pays tiers. Nous procéderons au développement d'un outil de mise en œuvre du plan d'action pour la stratégie de sûreté maritime de l'UE. En mai, la présidence officialisera le lancement du *Atlantic Centre* aux Açores.

Dans le cadre de la coopération UE-OTAN, nous accorderons une attention particulière aux domaines des menaces hybrides, de la cybersécurité, de la sécurité maritime (y compris le renforcement des capacités des partenaires), de la mobilité militaire et de la réponse aux situations d'urgence complexes. En ce qui concerne la sécurité coopérative, nous chercherons à approfondir les synergies avec les entités régionales pertinentes en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et au Sahel.



2021
PORTUGAL.EU